

Conseil académique de l'université de Poitiers
Composition du Conseil académique à compter du 15 décembre 2020
La Présidente de l'université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 II et D. 719-1 à D. 719-47-5 ;
- Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Composition de la Commission de la formation et de la vie universitaire

1.1 : Collège A

Secteur 1 :

Madame BOUCARD Hélène
Monsieur DESESSARD Laurent

Secteur 2 :

Madame GIL Sandrine
Monsieur KAMDEM Pierre

Secteur 3 :

Monsieur MICHEL Julien
Madame PATRIER Patricia

Secteur 4 :

Madame MIGEOT Virginie
Monsieur SARROUILHE Denis

1.2 : Collège B

Secteurs 1 et 4 :

Madame LAVAL Florence
Madame MARIVINGT MOUNIR Cécile

Secteur 2 :

Madame CONCOLINO Bianca
Madame ESNARD Catherine
Monsieur MOINARD Pierre

Secteur 3 :

Monsieur BOUYER Jean
Monsieur CAUET Sébastien
Madame POUSSARD Anne-Marie

1.3 : Collège BIATSS

Monsieur AUBINEAU Sébastien
Madame IMBERT Nathalie
Madame MAGNANT Céline
Monsieur NAUD Christophe

1.4 : Collège Usagers

Secteur 1 :

Titulaires

Monsieur CHAUSSEREAU-THOMAZEAU Maël
Madame DA ROCHA NOGUEIRA Inès
Madame LE CORRE Marine
Madame PIOT Léa

Suppléants

Madame LAUTOUR Marie
Monsieur AUZANNEAU Quentin
Monsieur SABOUREAU Guillaume
Monsieur BENABID-THOMAS Roman

Secteur 2 :

Titulaires

Monsieur BROSSARD Aurélien
Madame GRECH Aéla
Madame HOUNKPE Berthe
Madame LACROIX Ambre-Amandine
Madame ROUSSEL Marguerite

Suppléants

Monsieur AYENDO Sitsope
Monsieur BASSOLE Aimé
Madame ANIFRANI Rollande
Monsieur MOURY Théodore
Monsieur CHAUMET Alexandre

Secteur 3 :

Titulaires

Monsieur ARMOUET Jordan
Monsieur BIARDEAU Théo
Madame GALEA Zoé
Monsieur GESLIN Thibault
Monsieur RAUTUREAU Killian

Suppléants

Madame JAMBU Marine
Madame CISSE Mémouna
Monsieur BELLO Mattéo
Madame VIARD Salammbo
Madame ABOU-MOUSSA Inès

Secteur 4 :

Titulaires

Madame CHEVALIER Camille
Monsieur DUTEIL Antoine

Suppléants

Madame MORISSEAU Emma
Monsieur VUILLEMIN Nathan

1.5 : Collège des personnalités extérieures

Monsieur	GABORIT Alois
Madame	MALKA Claire
Monsieur	RAFFI Pierre-Emmanuel
Madame	RANGER Jessica

Article 2 : Composition de la Commission de la recherche

2.1 : Collège 1

Secteur 1 :

Monsieur	CLAEYS Antoine
Madame	LETURMY Laurence

Secteur 2 :

Madame	RANNOUX-WESPEL Catherine
Monsieur	SAUZEAU Thierry
Madame	TREFFORT Cécile

Secteur 3 :

Monsieur	AUDIFFREN Michel
Monsieur	BERJEAUD Jean-Marc
Monsieur	BRUNETIERE Noël
Madame	GAILLARD Afsaneh
Madame	PIRAULT-ROY Laurence
Monsieur	POUSSET Yanis
Madame	VIGIER DE OLIVEIRA Karine

Secteur 4 :

Monsieur	CARATO Pascal
Monsieur	DROUOT Xavier
Madame	KARAYAN-TAPON Lucie
Monsieur	LECRON Jean-Claude

2.2 : Collège 2

Secteur 1 :

Madame	NIVOIX Sophie
--------	---------------

Secteurs 2 et 4 :

Madame	HAZA Marion
--------	-------------

Secteur 3 :

Monsieur	HELBERT David
Monsieur	PENNA Aubin

2.3 : Collège 3

Secteur 1 :

Monsieur COUSSI Olivier

Secteur 2 :

Monsieur DUBASQUE François

Monsieur VINCENT Alexandre

Secteur 3 :

Monsieur BOURDON Pascal

Monsieur GAZEAU Jean-Pierre

Secteur 4 :

Madame BON Delphine

2.4 : Collège 4

Monsieur MARTIN Pascal

2.5 : Collège 5

Madame GONVIN Julie

Monsieur LAFOREST Claude

Monsieur MAGAUD Christophe

2.6 : Collège 6

Madame BLANC Virginie

Madame GUILLEMOT Lise

2.7 : Collège Usagers

Secteur 1 :

Titulaires

Madame ASFOURI Soumaya

Suppléants

Monsieur ZAN Christian

Secteur 2 :

Titulaires

Monsieur DYONIZIAK Yann

Suppléants

Madame CAMARA Théoxane

Secteur 3 :

Titulaires

Monsieur POINTECOUTEAU Rémy

Suppléants

Madame MARSAL Cécile

Secteur 4 :

Élections en cours

2.8 : Collège des personnalités extérieures

Madame	BESLAND Marie-Paule
Monsieur	LEMONNIER Denis
Monsieur	SAGET Théo
Madame	SZTAL-KUTAS Catherine

Article 3 : Composition et présidence du Conseil académique en formation plénière

Le Conseil académique en formation plénière est constitué par la réunion de la Commission de la formation et de la vie universitaire et de la Commission de la recherche.

Le Conseil académique en formation plénière est présidé par la Présidente de l'université de Poitiers.

Article 4 : Publicité et exécution

Le Directeur général des services est chargé de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 15 décembre 2020

La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil académique,


Virginie LAVAL